



SYNDICAT MIXTE DU SCOT SUD GARD

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur  
LE PROJET DE SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE DU SUD GARD (SCOT)  
Du lundi 26 août 2019 au vendredi 27 septembre 2019

RAPPEL

Par arrêté n° 66 en date du 24 juillet 2019, le Président du Syndicat mixte du SCOT Sud Gard, Monsieur Philippe GRAS, a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Sud Gard arrêté par délibération du Conseil Syndical le 18 mars 2019.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme d'échelle supra-communale dont la finalité est de planifier l'aménagement et le développement d'un bassin de vie pour le long terme (2030). Le SCoT Sud Gard couvre 6 intercommunalités et 80 communes : la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole et les Communautés de communes Rhôny-Vistre-Vidourle, Pays de Sommières, Beaucaire-Terre d'Argence, Petite Camargue et Terre de Camargue.

Par décision N° E19000082/30 du 11 juillet 2019 de Mme le Président du Tribunal Administratif de Nîmes, ont été désignés M. Pierre FERIAUD, Ingénieur Retraité, en qualité de Président de la commission d'enquête, Mme Maria Emilia DEL GIORGIO, Architecte Retraîtée, et M. Jean-François CAVANA, Ingénieur Retraité, en qualité de commissaire-enquêteur membres de la commission d'enquête.

L'enquête se déroulera du lundi 26 août 2019 9h au vendredi 27 septembre 17h, soit pendant une durée de 33 jours consécutifs.

Tout renseignement sur le projet pourra être obtenu auprès du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard aux coordonnées suivantes : 1 rue du Colisée, 30900 Nîmes, par téléphone au 04 66 02 55 30 (9h à 12h/14h à 17h), ou par mail à pascal.laburthe@scot-sud-gard.fr.

Le dossier d'enquête publique est composé des pièces du projet de révision du SCoT Sud Gard dont une évaluation environnementale, un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), un Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO), un Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (DAAC), un bilan de la concertation ainsi que les avis des Personnes Publiques Associées ou Consultées et de l'Autorité Environnementale.

Pendant toute la durée de l'enquête publique, les dossiers et registres d'enquête seront mis à disposition :

- sur le site Internet : <http://www.scot-sud-gard.fr/>
- sur le site Internet du registre dématérialisé de l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/1494>

- en format papier et en format numérique accessible depuis un poste informatique au siège de l'enquête (siège du SCOT Sud Gard) aux jours et heures d'ouvertures habituels

- en format papier et numérique sur clé USB dans les sièges d'intercommunalité lieux d'enquête publique, accessibles aux jours et heures d'ouvertures habituels.

Lieux d'enquête publique et horaires d'ouverture :

- **Siège Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard** (siège de l'enquête), 1 rue du Colisée, 30900 NÎMES  
Lundi-jeudi : 9h-12h / 14h-18h, vendredi : 9h-12h / 14h-17h
- **Siège Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole**, 5 rue du Colisée, 30900 NÎMES  
Du lundi au vendredi : 8h30-12h30 / 13h30-18h
- **Siège Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle**, 2 avenue de la Fontanisse, 30660 GALLARGUES-LE-MONTUEUX  
Lundi-jeudi : 9h-12h / 14h-18h, vendredi 9h-12h / 14h-17h
- **Siège Communauté de Communes de Petite Camargue**, 145, avenue de la Condamine 30600 VAUVERT  
Lundi-jeudi : 9h-12h / 14h-17h30, vendredi 9h-12h / 14h-16h
- **Siège Communauté de Communes de Terre de Camargue**, 13 rue du Port, 30220 AIGUES-MORTES  
Horaires habituels : Lundi 9h-12h / 13h30-17h30, mardi-jeudi : 8h-12h / 13h30-17h00, vendredi : 8h-12h  
Horaires été (jusqu'au 31 août) : du lundi au jeudi 7h30-17h, vendredi 7h30-12h30

- **Siège Communauté de Communes du Pays de Sommières**, Parc d'activités de l'Arnède, 55 rue des Épaulettes, BP 52027, 30252 SOMMIÈRES Cedex  
Lundi - vendredi : 9h-12h / 14h-17h
- **Siège Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence**, 1 avenue de la Croix Blanche, 30300 BEAUCAIRE  
Lundi-vendredi : 8h30-12h / 14h à 17h.

Le public pourra émettre ses observations, propositions ou contre-propositions pendant toute la durée de l'enquête :

- **Sur les registres d'enquête**, en format papier, accessibles dans les lieux d'enquête aux heures d'ouverture au public cités ci-avant (siège du syndicat mixte du SCoT et 6 sièges d'EPCI du territoire).

- **Sur le registre dématérialisé sécurisé** tenu à la disposition du public sur le site internet dont l'adresse est : <https://www.registre-dematerialise.fr/1494>
- **Par courrier électronique**, à l'adresse mail suivante : [enquete-publique-1494@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-1494@registre-dematerialise.fr); en mentionnant dans l'objet du courrier : "Enquête publique SCOT Sud Gard".

Les observations et propositions du public transmises par courriel ou déposées sur le registre en ligne seront consultables dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé.

- **Par courrier postal** adressé au Président de la commission d'enquête à l'adresse suivante : Syndicat Mixte du SCoT Sud Gard, 1 rue du Colisée, 30900 Nîmes en mentionnant dans l'objet du courrier : "Enquête publique SCOT Sud Gard".

- **Lors de permanences** tenues par au moins un membre de la commission d'enquête aux dates et lieux suivants (mêmes adresses que les lieux d'enquête) :

**NÎMES** : Siège Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard (siège de l'enquête), les **lundis** 26/08/2019, 02/09/2019, 09/09/2019, 16/09/2019 de 9h à 12h et le **vendredi** 27/09/2019 de 14h à 17h.

**GALLARGUES-LE-MONTUEUX** : Siège Communauté de Communes Rhôny-Vistre-Vidourle : les **mardis** 27/08/2019, 03/09/2019, 10/09/2019, 17/09/2019, 24/09/2019 de 9h à 12h.

**SOMMIÈRES** : Siège Communauté de Communes du Pays de Sommières : les **mardis** 27/08/2019, 03/09/2019, 10/09/2019, 17/09/2019, 24/09/2019 de 14h à 17h.

**NÎMES** : Siège Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole : les **mercredis** 28/08/2019, 04/09/2019, 11/09/2019, 18/09/2019, 25/09/2019 de 9h à 12h.

**BEAUCAIRE** : Siège Communauté de Communes Beaucaire Terre d'Argence : les **mercredis** 28/08/2019, 04/09/2019, 11/09/2019, 18/09/2019, 25/09/2019 de 14h à 17h.

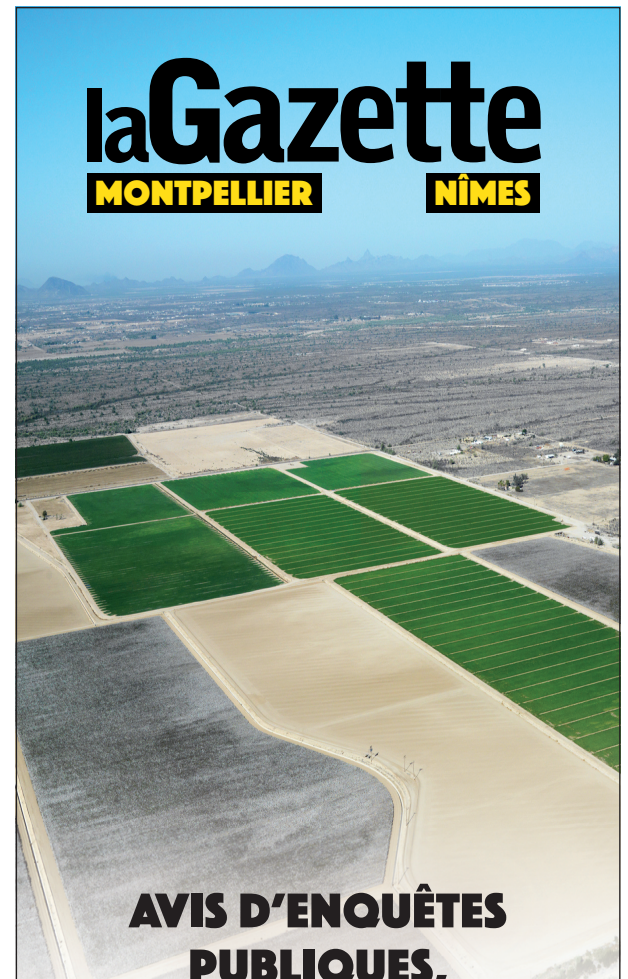
**AIGUES-MORTES** : Siège Communauté de Communes de Terre de Camargue : les **jeudis** 29/08/2019, 05/09/2019, 12/09/2019, 19/09/2019, 26/09/2019 de 9h à 12h.

**VAUVERT** : Siège Communauté de Communes de Petite Camargue : les **jeudis** 29/08/2019, 05/09/2019, 12/09/2019, 19/09/2019, 26/09/2019 de 14h à 17h.

Après l'enquête publique et la réception du rapport de la commission d'enquête, le SCoT, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport de la commission d'enquête, sera soumis à l'approbation du Conseil Syndical du SCoT Sud Gard.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique :

- en version papier, aux sièges du Syndicat Mixte du SCOT Sud Gard et des Intercommunalités lieux d'enquête,
- en ligne, sur le site internet du syndicat mixte du SCOT Sud Gard : <http://www.scot-sud-gard.fr/>



**AVIS D'ENQUÊTES  
PUBLIQUES,  
AVIS DE CONCERTATION  
PRÉALABLE,  
AVIS DE MODIFICATION  
DU PLU...**

**Donnez-leur un maximum de visibilité :**  
publiez-les sur l'hebdomadaire  
d'information N°1 du département.

**Simplifiez-vous la vie :**  
réactivité à vos demandes de renseignements  
ou de devis.

Envoi gratuit, par courrier,  
d'un ou plusieurs exemplaires du journal,  
à sa parution.

Pour toute transmission du texte de l'avis  
**avant le mardi 14 h, publication le jeudi.**

**SERVICE ANNONCES LÉGALES**

**LA GAZETTE DE MONTPELLIER**

13 place de la Comédie - CS 39530  
34960 Montpellier cedex 2

Marie-Laure Boyer

**04 67 06 77 78**

[annonceslegales@gazettedemontpellier.fr](mailto:annonceslegales@gazettedemontpellier.fr)

**LA GAZETTE DE NÎMES**

11 rue Régale - 30000 Nîmes

Asmâa Raki

**04 66 58 77 77**

[annonceslegales@gazettedenimes.fr](mailto:annonceslegales@gazettedenimes.fr)



**SOLUTIONS DE PUBLICATION  
ET DE DÉMATÉRIALISATION  
DES MARCHÉS PUBLICS**

**Un concept innovant et sécurisé :** guichet unique de saisie assistée avec contrôles jurisprudentiels.

**Une seule transmission** de vos avis de publicité vers tous les supports de votre choix : BOAMP, JOUE, La Gazette (et tous les JAL), presse spécialisée...

**Alerte email gratuite et personnalisée** des 110 000 entreprises enregistrées au niveau national, dont 24 000 sont actives en Languedoc-Roussillon, en fonction de l'objet et du lieu d'exécution.

**Profil acheteur** permettant de satisfaire à toutes les obligations de 2010 et 2012.

**SERVICE ANNONCES LÉGALES**

**LA GAZETTE DE MONTPELLIER**

13 place de la Comédie - CS 39530 - 34960 Montpellier cedex 2

**M.-L. Boyer - 04 67 06 77 78**

[annonceslegales@gazettedemontpellier.fr](mailto:annonceslegales@gazettedemontpellier.fr)

**LA GAZETTE DE NÎMES**

11 rue Régale - 30000 Nîmes

**M.-L. Boyer - 04 66 58 77 77**

[annonceslegales@gazettedenimes.fr](mailto:annonceslegales@gazettedenimes.fr)